

Bonsoir à tous et bienvenue à ce dialogue citoyen co-organisé par La Camillienne et la Paroisse du Saint Esprit.

## **I. Les raisons et le contexte de cette soirée d'abord. Les objectifs et notre philosophie**

Comme nous tous ici, nous avons été préoccupés par ce que notre communauté nationale traverse depuis plusieurs mois : une crise révélatrice d'un malaise profond et ancien qui engendre une grave défiance notamment envers les responsables politiques. Ensuite il y a eu 1) l'appel des évêques de France datant du 11 décembre dernier (cf. tiré à part) d'une part puis 2) le lancement du grand débat national annoncé qqs jours plus tard par la présidence de la république.

Nous avons conscience que la sortie de la crise sera difficile car les enjeux ne sont pas conjoncturels. Nous avons conscience aussi qu'il en va de notre capacité collective d'espérer et de bâtir ensemble un avenir commun.

Ce soir c'est donc un « Dialogue » qui est proposé, une rencontre, un partage d'expérience, un témoignage, et non un débat.

Même si cette proposition de rencontre vient en complément du grand débat national, notre démarche que nous avons voulu originale est d'être, le temps d'une soirée, un espace de **rencontre de dialogue et d'échange** permettant à toutes et à tous de s'exprimer librement, de prendre du recul et d'écouter le témoignage et le point de vue de chacun avec bienveillance et respect.

Ce soir il n'y aura donc pas débat au sens propre du terme. **Chacun s'exprimera en son nom propre, dans son intime conviction, n'engageant que lui-même. Chacun accueillera les propos de l'autre sans les juger ni les commenter.**

Nous avons voulu accorder **une attention particulière** à celles et ceux qui sont souvent absents de ces échanges : **nos concitoyens qui sont dans des situations de grande pauvreté, les personnes isolées, les sans abris, les migrants récemment arrivés.** Aussi nous avons souhaité leur présence et/ou à travers celles de personnes qui les accompagnent au quotidien sur le terrain.

Il nous sera proposé de réfléchir ensemble par un travail en petits groupes accompagnés d'un modérateur et de manière conviviale autour d'un buffet aux questions ci-dessous :

- 1/ Quels sont vos préoccupations, vos envies, vos espoirs ?
- 2/ Quelles causes principales voyez-vous au malaise actuel ?
- 3/ Quel avenir commun rechercher ensemble ?

Les résultats de cette rencontre feront l'objet de remontées vers nos élus d'arrondissement (Maire, Députée) et l'Archevêque de Paris et plus largement versés sous une forme encore à définir comme contribution au grand débat national.

Le tout si possible à la fois dans un contexte local, celui de notre arrondissement et dans celui plus large national.

**Autrement dit : « Agir local, penser global » !**

## II. Quelques pistes de réflexion – Un paradoxe français

**La pauvreté est une réalité en France. Les inégalités se creusent comme partout ailleurs dans le monde, qu'elles soient économiques, sociales ou environnementales.** Et avec elles la désespérance sociale qui conduit aux extrémismes, la peur du déclasserment des catégories populaires et d'une partie des classes moyennes, qui les poussent vers des solutions politiques pleines de dangers.

Malgré tout, selon les experts, notre pays a malgré tout mieux résisté que d'autres à ces dégradations grâce à son système de protection sociale.

Le plan national de lutte contre la pauvreté qui existe depuis 2013 parvient à l'amortir dans ses effets mais sans toutefois la faire reculer durablement.

**Et pourtant notre pays a des atouts mais aussi des faiblesses.**

**Si l'on prend comme exemple celui de la satisfaction des besoins élémentaires de ses citoyens**

### **Besoin de se nourrir :**

La France est le 1<sup>er</sup> pays producteur agricole, de pêche et d'aquaculture d'Europe (18 % de la production totale des 28 pays membres)

L'industrie agroalimentaire en France est le 1<sup>er</sup> secteur industriel et le 1<sup>er</sup> employeur. Elle est le 4<sup>ème</sup> exportateur du monde.

Malgré cela les conditions d'accès pour tous à une alimentation saine et de qualité ne sont pas réunies. Les maladies nutritionnelles comme l'obésité deviennent des marqueurs sociaux. L'insécurité alimentaire est une réalité en France. Elle ne se résume pas à la pauvreté monétaire. Elle concerne 3 à 4 fois plus de personnes que celles qui ont recours à l'aide alimentaire. Ainsi, on estime que 12% des adultes vivent dans un foyer en situation d'insécurité alimentaire. Leur alimentation est souvent déséquilibrée, pauvre en fruits et légumes et en nutriments protecteurs. Les jeunes et les femmes qui vivent seules ou en situation de monoparentalité sont plus touchés que les autres.

En 2012, l'enquête Abena montrait que le budget alimentaire moyen des bénéficiaires de l'aide alimentaire n'est que de 2,60 € par personne et par jour, bien inférieur aux 3,50 € strictement nécessaires pour couvrir les besoins nutritionnels.

Récemment, l'étude ENFAMS a révélé une situation alarmante : plus de 80% des foyers avec enfants et sans logements en Ile de France souffrent d'insécurité alimentaire. Plus de la moitié d'entre eux sont dans l'obligation de diminuer voire supprimer des repas, entraînant des symptômes que l'on pensait disparus de notre pays : la moitié des mères et un tiers des enfants sans logement sont anémiés.

### **Besoin de se loger :**

En 2017, selon la Fondation Abbé-Pierre, 4 millions de personnes en France sont mal logées et 12 millions sont fragilisées par des difficultés liées à l'habitat (précarité énergétique, locataires en impayés de loyer, etc.) La part de revenus consacré par les ménages à leur logement, inférieur à **10 %** dans les années 1960, dépasse **18 %** en 2013 selon l'Insee (cette proportion est proche des **30 %** pour les locataires).

Alors qu'il en faudrait 1 million pour résoudre la « crise du logement » en France, il se construit 300 000 habitations neuves chaque année selon l'Insee.

A l'opposé, toujours selon l'Insee, la France compte en 2019 plus de 3 millions de logements vacants, soit 1 million de logements vides de plus par rapport à 2008.

Parmi les facteurs de la crise actuelle :

- Les déterminants démographiques : Les évolutions de la population française (urbanisation croissante, mobilité plus importante des ménages, espérance de vie croissante) explique une part de la hausse de demande de logements, particulièrement sensible en ville.
- Les déterminants sociologiques : La baisse continue de la taille des ménages induit une hausse de la demande de logement. Entre 1975 et 2005, le nombre moyen de personnes par ménages est ainsi passé de 2,88 à 2,31. La hausse du célibat (20 % des Français adultes seraient célibataires selon le sondage Insee de 1999), particulièrement significative dans les grandes villes et à Paris, et la multiplication des divorces (qui entraînent la demande de deux logements avec des chambres, pour accueillir alternativement les enfants, au lieu d'un seul auparavant) renforce la demande de logement dans ces zones.
- L'envolée des prix de vente au mètre carré (doublement depuis 2001 à 2006) et dans une moindre mesure par l'augmentation des loyers.

### **Besoin d'éducation et d'enseignement :**

Le système d'enseignement français est fondé sur de grands principes, certains inspirés de la Révolution de 1789, de lois votées entre 1881 et 1889 et sous les IV<sup>e</sup> et V<sup>e</sup> Républiques ainsi que de la Constitution du 4 octobre 1958 : " l'organisation de l'enseignement public obligatoire gratuit et laïque à tous les degrés est un devoir de l'État ".

En France, 12 millions 400 mille écoliers, collégiens et lycéens - 900 000 enseignants - 64 000 établissements (écoles élémentaires, collèges et lycées).

### **Besoin de liberté d'expression, politique, et religieuse :**

*La liberté d'expression et d'opinion* : elle est garantie par la Constitution. Elle découle de l'article 10 de la déclaration des droits de l'homme et du citoyen de 1789 que l'on retrouve aussi plus récemment dans les articles 18 & 19 de la déclaration Universelle des Droits de l'Homme de 1948.

*Article 10 « Nul ne doit être inquiété pour ses opinions, même religieuses, pourvu que leur manifestation ne trouble pas l'ordre public établi par la loi ».*

#### *La liberté politique :*

La France est 23<sup>ème</sup> du classement des états du monde par indice de démocratie (The Economist Intelligence Unit) à peu près à égale place avec l'Italie et les USA (indice 7,8 / 10) mais derrière Norvège Islande et pays du Nord de l'Europe (9,8 / 10)

Cet indice compris entre 0 et 10 est calculé selon 60 indicateurs regroupés en cinq catégories :

- processus électoral et pluralisme,
- libertés civiles,
- fonctionnement du gouvernement,
- participation politique,
- culture politique.

L'indice obtenu permet une classification des pays selon quatre régimes : démocratie, démocratie imparfaite, régime hybride, régime autoritaire.

*La liberté religieuse* : article 1<sup>er</sup> de la loi du 9 décembre 1905 concernant la séparation des Églises et de l'État : « *La République assure la liberté de conscience. Elle garantit le libre exercice des cultes sous les seules restrictions (...) édictées dans l'intérêt de l'ordre public.* »

La laïcité repose sur trois principes et valeurs :

- la liberté de conscience et celle de manifester ses convictions dans les limites du respect de l'ordre public,
- la séparation des institutions publiques et des organisations religieuses,
- et l'égalité de tous devant la loi quelles que soient leurs croyances ou leurs convictions. Je vous renvoie pour plus de précisions à l'Observatoire de la laïcité, organisme qui dépend du 1<sup>er</sup> ministre.

### **Faiblesses : accroissement des inégalités et de la pauvreté**

**Inégalités économique, sociale et environnementale => 3 natures d'inégalités étroitement liées**

Aujourd'hui (janvier 2017) en France, plus de 8,8 millions de personnes pauvres sont au bord de la route, dans le fossé : 14,3% de la population. Un chiffre qui ne baisse pas.

3,8 millions de personnes sont soit privées de domicile personnel soit vivent dans des conditions très difficiles.

Le nombre de sans abris a doublé entre 2011 et 2016 pour atteindre le chiffre de 141 500 personnes dont 30 000 enfants.

5 millions de français sont dans l'isolement social dont 1,5 millions ont plus de 75 ans.

Dans les pays prospères les inégalités peuvent être vécues comme une blessure supplémentaire. Plus une société occidentale est inégale plus forts y sont les taux de criminalité, d'emprisonnement, de suicide (cf. étude de l'OCDE de 2016 sur « inégalités et mauvaise santé d'une société »)

Du point de vue **écologique**, les inégalités existent aussi en France: les 20 % des ménages les plus aisés induisent par leur consommation 29% des émissions de CO2 contre 11% pour les 20% les plus modestes. Dans le monde : 10% des plus riches ont émis 50 % des gaz à effet de serre.

La crise environnementale résulte bien de l'existence des inégalités économiques et sociales, d'un accaparement et d'un usage incontrôlé des ressources naturelles non renouvelables par un petit nombre.

**Atouts / Faiblesses => qqz pistes de solutions possibles. ?**

**Je vous proposais là une piste de réflexion pour ce soir : Comment identifier les causes de la pauvreté, les évaluer et comment lutter contre elles ?**

**Et plus largement comment jeter les bases d'une société bienveillante, fraternelle et solidaire ?**

**Mais vous êtes libres d'aborder les sujets de votre choix le cadre étant les 3 questions proposées que je vous rappelle :**

**1/ Quels sont vos préoccupations, vos envies, vos espoirs ?**

**2/ Quelles causes principales voyez-vous au malaise actuel ?**

**3/ Quel avenir commun rechercher ensemble ?**

### **III. Programme de la soirée / Organisation / Modalités**

*19h : Salle Jean Eudes - Accueil. Intervention d'ouverture et de lancement. Formation des groupes (Session animée par Yann)*

Allocution introductive

Formation des petits groupes par papier de couleur remis à l'entrée et désignation des salles (8 au total) dont 1 ici en salle Jean Eudes. Chaque groupe sera assisté par un modérateur dont le rôle sera de s'assurer que la parole circule bien entre tous, de prendre des notes en vue de la synthèse finale ultérieure, veillera au climat d'écoute et de dialogue. Un rapporteur devra être désigné dans chaque groupe (qui ne peut pas être le modérateur) il rappellera 15 mn avant la fin (cad 20h45) que le groupe devra identifier quelques points qu'il désire de manière collective et consensuelle faire remonter en session plénière.

*19h30 – 21h : échanges en petits groupes : les 3 questions (chaque groupe étant libre de s'appesantir plus sur certaines des questions). Buffets pendant ce temps de travail.*

*21h : Retour salle Jean Eudes (Session animée par Virginie).*

Brèves remontées des groupes (3 mn environ par groupe),

Débat général : réactions de la salle par rapport aux remontées des groupes.

Remarque sur la synthèse. A partir des synthèses de chaque groupe rédigées par chaque modérateur, une synthèse générale sera établie par eux-mêmes ensemble et tiendra lieu de compte-rendu ultérieurement transmis à nos élus d'arrondissement (Maire et Députée, Evêque) et posté sur le site du GDN.

*21h55 Conclusions et remerciements par le P. Arnaud.*

*22h : Fin de la soirée.*